

Compte rendu du comité directeur du 3 mai 2017

excusés : Claudette COMBES ,Jean Claude PERFETTI , Gilles RASSAT ,Patrice VIVIER
absent : Sophie D'AMONVILLE

1 / Approbation du compte rendu du 6 mars 2017

Deux remarques :

- rappel : réunion le 17 mai des initiateurs de toutes les sections du Club Alpin
- diffusion de chaque compte rendu de Comité Directeur aux membres du Comité Directeur ainsi qu'aux responsables d'activités et de service.

Compte rendu approuvé à l'unanimité .

2 / Communication

- Newsletter :

- diffusions planifiées en janvier, mars, mai, septembre et novembre
- public concerné : ensemble des adhérents du Club Alpin qui n'ont pas refusé le mailing
- diffuseur : communication par l'intermédiaire de l'Extranet
- contenu : établi par les responsables d'activité ou de service
- Articles : ceux ci doivent être courts, avec un lien éventuel sur le site web du Club Alpin

Une réflexion est menée par le service communication sur la forme à donner à la newsletter .

Interrogés sur sa forme actuelle, les plus jeunes élus du comité ont déclaré qu'elle ne répondait pas aux canons qu'ils utilisent lors de leurs communications, mais n'ont pas proposé leur aide...

Une demande auprès de la graphiste sera faite afin d'élaborer une trame à partir des revues-programmes hiver/été .

3 /Voyages Lointains ,cadre juridique

A priori, lors de l'organisation de voyages lointains ou de sorties sur plusieurs jours, nous ne remplissons pas les obligations que doivent respecter les organisateurs de voyage.

La FFCAM possède un agrément tourisme, mais nous a incité il y a 3 ans à ne pas le reconduire, sauf nécessité. Faut-il à nouveau en faire la demande ?

La question a été posée à la fédération qui incite les clubs à bien réfléchir avant d'organiser un voyage, eu égard à la responsabilité totale du club engagé.

Une réflexion est menée par Michel AT qui nous donnera des informations lors du prochain comité directeur.

4 / DVA campagne 2017

Une nouvelle campagne de révision par les fabricants des DVA individuels sera faite en mai juin .
Une information sera faite par newsletter et relayée sur le site web du Club Alpin .

5 / Responsables d'activités : le relève ?

- Ski alpin : Paul Henri MAFFRE se charge de la lecture des courriels
- Raquettes : Alain LOUIS abandonne la responsabilité de la section ; pas de successeur à ce jour
- marche nordique : recherche d'animateurs .

6 / Formations

- remboursement par 1/3

Chaque initiateur, pour se faire rembourser par 1/3 ses coûts de formation, doit en faire la demande auprès de son responsable d'activité qui présentera ensuite la demande au trésorier.

Il faut toutefois que chaque initiateur concerné ait encadré au moins 5 sorties dans l'année .

- Gestion des fiches d'inscriptions initiateurs

Une fiche d'inscription doit être remplie puis validée par le président du Club Alpin pour pouvoir participer à une formation organisée par la FFCAM .

Chaque postulant doit être présenté par son responsable d'activité .

Pour le niveau 2 , la présentation doit être faite par un initiateur de l'activité qui informera le président des compétences du postulant.

7 / Sentier de l'aigle

Raymond Béruard se propose de relancer un sentier qui existe sur le terrain mais qui n'est pas inscrit sur une carte IGN .

Ce sentier, qui est à baliser, au nord du refuge du Parmelan permettrait d'atteindre le refuge par un nouveau sentier passant par l'Anglettaz et le crêt de l'Aigle et de développer une nouvelle activité autour du refuge.

Avis aux bonnes volontés pour aider à baliser ce sentier.

8 / hébergement du site web du Club Alpin

la société OVH va prochainement héberger le site web du Club Alpin.

9 / Divers

Michel AT propose de créer une fiche format A4 recto/verso pour présenter des informations sur la connaissance et la protection de la montagne .

Ces informations peuvent porter sur l'utilisation des sentiers, les déchets, etc...

Cette fiche pourra être remise aux adhérents du Club Alpin qui le souhaitent .

Un budget de 100 € a été voté pour imprimer 500 à 1000 exemplaires.

Prochain Comité directeur le 20 juin 2017 et bureau le 12 juin

Compte rendu du comité directeur du 3 mai 2017